

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 13 janvier 2025, à 19 h, au 151 rue Gamelin, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Étaient présents (es) : Mme Suzanne Rompré, mairesse
M. Hugo-Pierre Bellemare, conseiller
M. Richard Cossette, conseiller
Mme Elizabeth Faucher, conseillère
Mme Audrey Hamel, conseillère
Mme Noémi Leduc, conseillère

Était absent : M. Guy Dubé, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum sous la présidence de madame Suzanne Rompré, mairesse.

Monsieur François Dumont, directeur général et greffier-trésorier, assiste à la séance et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

MOT DE BIENVENUE

Madame Rompré souhaite la bienvenue aux résidents assistant à la séance ordinaire du 13 janvier 2025.

2025.01.244 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

**SUR LA PROPOSITION D'HUGO-PIERRE BELLEMARE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

A. Ouverture de la séance (ordre du jour, procès-verbal, suivi)

- 1. Mot de Bienvenue*
- 2. Adoption de l'ordre du jour*
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2024 et des séances extraordinaires du 16 décembre 2024*

B. Gestion financière (rapport budgétaire, virements de crédits, paiements de comptes)

- 4. Adoption des listes de comptes pour le mois de décembre 2024*
 - 4.1. Comptes payés*
 - 4.2. Comptes à payer*
 - 4.3. Salaires versés (total)*
- 5. Autorisation d'un déboursé supplémentaire de 13 797\$ pour les services de BCGO*
- 6. Autorisation d'un déboursé de 1 925,83\$ pour les services de Lizotte Solutions*

1^{re} PÉRIODE DE QUESTIONS (15 minutes)

- C. Ressources humaines
- D. Administration générale

7. *Hommage posthume au frère Jean-Guy Houle de la congrégation des Frères du Sacré-Cœur*
8. *Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) dossier 2021289 pour améliorer l'accessibilité au centre communautaire : autorisation de signature du protocole d'entente*
9. *Autorisation de passage pour la course Québec-Montréal de l'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry à Montréal qui aura lieu les 20 et 21 mai 2025*
10. *Aides financières aux organismes – adoption des montants octroyés*

- E. Contrats et appels d'offres
- F. Avis de motion

11. *Modification au règlement numéro 2024-442 fixant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice 2025 et les conditions de leur perception*

- G. Adoption de règlement
- H. Sécurité publique
- I. Travaux publics

12. *Autorisation d'un déboursé de 21 997,50\$ pour les services des Entreprises Rivard et frères*

- J. Hygiène du milieu
- K. Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire
- L. Loisirs et culture (bibliothèque, centre communautaire, aréna, parcs et loisirs)
- M. Sécurité civile
- N. Divers

1. *Annonce-activités/conseiller Hugo-Pierre Bellemare*

2ième PÉRIODE DE QUESTIONS (15 minutes)

- O. Rapports des comités
- P. Levée ou ajournement de la séance

Adoptée.

2025.01.245

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2024 ET DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 16 DÉCEMBRE 2024

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie des procès-verbaux des séances mentionnées en titre, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

**SUR LA PROPOSITION D'ÉLIZABETH FAUCHER
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2024 et des procès-verbaux des séances extraordinaires du 16 décembre 2024.

Adoptée.

GESTION FINANCIÈRE (RAPPORT BUDGÉTAIRE, VIREMENTS DE CRÉDITS, PAIEMENTS DE COMPTES)

2025.01.246

ADOPTION DES LISTES DE COMPTES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2024

**SUR LA PROPOSITION D'AUDREY HAMEL
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE soient approuvées les listes des comptes pour décembre 2024 pour un total de 408 903,50\$ et ventilées comme suit :

Liste des comptes payés : 273 655,66\$

Liste des comptes à payer : 87 165,29\$

Liste des salaires versés : 48 082,55\$

Adoptée.

2025.01.247 AUTORISATION D'UN DÉBOURSÉ SUPPLÉMENTAIRE DE 13 797\$ POUR LES SERVICES DE BCGO

CONSIDÉRANT que BCGO a réalisé des services supplémentaires à son mandat de base pour la finalisation de l'exercice budgétaire 2023;

**SUR LA PROPOSITION DE RICHARD COSSETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise un déboursé supplémentaire de 13 797\$ pour les services de BCGO dans le cadre de la finalisation de l'exercice budgétaire 2023.

Adoptée.

2025.01.248 AUTORISATION D'UN DÉBOURSÉ DE 1925,83\$ POUR LES SERVICES DE LIZOTTE SOLUTIONS

CONSIDÉRANT que l'entreprise Lizotte solutions a procédé à la gestion de castors pour le secteur de la rue Gamelin;

**SUR LA PROPOSITION DE NOÉMI LEDUC
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le déboursé de 1925,83\$ de Lizotte Solutions pour la gestion de castors dans le secteur de la rue Gamelin.

1^{re} PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

RESSOURCES HUMAINES

Aucun point.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025.01.249 HOMMAGE POSTHUME AU FRÈRE JEAN-GUY HOULE DE LA CONGRÉGATION DES FRÈRES DU SACRÉ-CŒUR

CONSIDÉRANT le décès du Frère Jean-Guy Houle survenu le lundi 6 janvier 2025 à la Résidence des Frères du Sacré-Cœur (Collège de Champigny), route de l'aéroport à Québec;

CONSIDÉRANT qu'il est de notre devoir de lui rendre hommage en raison notamment de son humanisme dont nous avons tous pu bénéficier, à un moment ou à un autre, quel que soit notre âge aujourd'hui, soit dans notre Municipalité ou dans son environnement;

CONSIDÉRANT également sa contribution émérite comme enseignant, en mathématiques, entre autres, à notre école secondaire nommée à l'époque : COLLÈGE DU SACRÉ-CŒUR, au motif de l'apport des Frères du Sacré-Cœur dédié à l'enseignement et dont le Frère Houle fera partie du corps professoral jusqu'à son retrait de la vie active comme enseignant;

CONSIDÉRANT qu'il a toujours contribué pendant et après son retrait actif de la société, en demeurant un atout précieux à l'épanouissement sportif et culturel de nos jeunes et des moins jeunes évoluant dans notre Municipalité, d'où notre reconnaissance humblement appréciée par le Frère Jean-Guy Houle lors de l'événement où notre Centre récréatif porterait à jamais son nom;

CONSIDÉRANT enfin que sa vivante, mais discrète spiritualité accompagnait tous ses gestes de bonté et d'accompagnement de son prochain au cœur de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

**SUR LA PROPOSITION D'HUGO-PIERRE BELLEMARE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter cette résolution rendant hommage à un homme et un religieux d'exception tant au fil de sa carrière d'enseignant, qu'à sa manière bien personnelle d'exprimer sa spiritualité aux fins de l'épanouissement sportif de notre communauté;

DE transmettre la présente résolution auprès des membres de la Congrégation des Frères du Sacré-Cœur présents au Collège de Champigny, afin que ces derniers veillent à leur tour d'en donner suite aux membres de sa famille immédiate.

Adoptée.

2025.01.250 PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA) DOSSIER 2021289 POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AU CENTRE COMMUNAUTAIRE : AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE

CONSIDÉRANT le projet d'amélioration de l'accessibilité au centre communautaire;

CONSIDÉRANT la subvention prévue dans le cadre du programme PRIMADA;

CONSIDÉRANT le projet de protocole d'entente avec le Gouvernement du Québec;

**SUR LA PROPOSITION DE RICHARD COSSETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser Mme la Mairesse et le directeur général et greffier-trésorier à signer le protocole d'entente pour le dossier PRIMADA 2021289.

Adoptée.

2025.01.251 AUTORISATION DE PASSAGE POUR LA COURSE QUÉBEC-MONTRÉAL DE L'ÉCOLE SECONDAIRE ANTOINE-DE-SAINT-EXUPÉRY À MONTRÉAL QUI AURA LIEU LES 20 ET 21 MAI 2025

CONSIDÉRANT la demande déposée par l'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry;

**SUR LA PROPOSITION DE NOÉMI LEDUC
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le passage de la course sur le territoire de la municipalité.

Adoptée.

2025.01.252 AIDES FINANCIÈRES AUX ORGANISMES – ADOPTION DES MONTANTS OCTROYÉS

CONSIDÉRANT les demandes d'aides financières déposées par les organismes;

CONSIDÉRANT l'analyse réalisée par le Conseil municipal;

**SUR LA PROPOSITION D'AUDREY HAMEL
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise les aides financières figurant au tableau synthèse annexé à la présente.

Adoptée.

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

Aucun point.

AVIS DE MOTION

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT FIXANT LES
TAUX DE TAXES ET TARIFS POUR L'EXERCICE 2025 ET LES CONDITIONS
DE PERCEPTION**

Hugo-Pierre Bellemare donne un avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement numéro 2024-442 fixant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice 2025 et les conditions de leur perception.

Un projet de ce règlement est déposé par ce dernier.

ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun point.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point.

TRAVAUX PUBLICS

**2025.01.253 AUTORISATION D'UN DÉBOURSÉ DE 21 997,50\$ POUR LES SERVICES
DES ENTREPRISES RIVARD ET FRÈRES**

CONSIDÉRANT les travaux de stabilisation de la rive dans le secteur de la rue Gamelin;

**SUR LA PROPOSITION DE RICHARD COSSETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise un déboursé de 21 997,50\$ pour les services des Entreprises Rivard et frères pour la stabilisation de la rive dans le secteur de la rue Gamelin.

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point.

**URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR
DU TERRITOIRE**

Aucun point.

**LOISIRS ET CULTURE (BIBLIOTHÈQUE, CENTRE COMMUNAUTAIRE,
ARÉNA, PARCS ET LOISIRS)**

Aucun point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun point

DIVERS

ANNONCE-ACTIVITÉS/CONSEILLER HUGO-PIERRE BELLEMARE

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS (15 minutes)

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

RAPPORTS DES COMITÉS

Aucun point

2025-01-254 LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**SUR LA PROPOSITION DE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE la présente séance soit levée à 19h45.

Adoptée.

Je, Suzanne Rompré, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec* (RRQ, C.C-27.1).

Suzanne Rompré
Mairesse